

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 3804

présenté par  
M. Hetzel

à l'amendement n° 2929 de M. Chiche

-----

### ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« Cette demande doit être formulée de manière claire et réfléchie. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement répond à une préoccupation de transparence élémentaire.